

ANNEXE .CAT - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .CAT

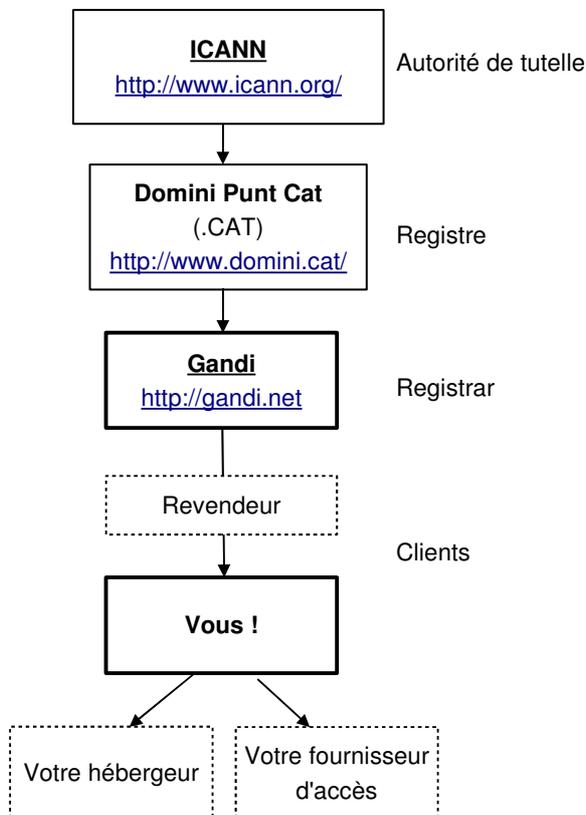
version n° 1.2 du 4 janvier 2011

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .CAT supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .CAT.1. Autorité de tutelle et Registre

.CAT est une extension réservée aux personnes promouvant la langue et la culture catalanes. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .CAT:



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .CAT.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .CAT, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .CAT, définies par le Registre Domini Punt Cat, consultables aux adresses suivantes:

- Politique d'enregistrement: http://www.domini.cat/normativa/en_normativa_registre.html
- Contrat d'enregistrement: <http://www.domini.cat/media/upload/arxiu/cat-RegistrationAgrmt.pdf>
- Charte: <http://www.domini.cat/media/upload/arxiu/charter.pdf>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .CAT. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .CAT.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/cat/info>

Les .CAT sont ouverts à tous à condition de remplir les conditions d'éligibilité suivantes:

- Vous développez des activités (dans n'importe quelle langue) qui promeuvent la langue et la culture catalanes;
- **Vous allez mettre en ligne, dans les 6 mois suivant l'enregistrement du nom de domaine en .CAT, un site web ayant au moins une partie en langue catalane.**

Nous ne contrôlons et ne vérifions pas préalablement qu'un nom de domaine en .CAT est bien enregistré et utilisé en conformité avec les restrictions d'éligibilité décrites ci-dessus. Le fait que Vous puissiez enregistrer Votre domaine auprès de Nos services ne présuppose pas que Vous avez bien respecté ces règles, et la responsabilité de Gandi ne pourra pas être engagée de ce fait.

Aucune violation alléguée de ces restrictions ne sera corrigée directement par Gandi ou le Registre. Elle pourra en revanche être sanctionnée en application des principes dits « .cat ERDRP » (article 6), tels que décrits sur le site du Registre Domini Punt Cat, auxquels Vous acceptez de Vous soumettre.

Pour enregistrer un nom de domaine en .CAT, Vous devez respecter les conditions suivantes:

- la durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans;

- pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**;
- certains termes sont réservés, notamment la [liste des termes réservés ICANN](#);
- les noms de domaine contenant deux tirets à la suite sont interdits;
- Gandi ne fournit pas les enregistrements de type « Defensive Registration ».

Après l'enregistrement d'un nom de domaine en .CAT, le Registre vous envoie un email Vous informant que Vous avez automatiquement accepté les conditions du Registre lors de l'enregistrement de Votre nom de domaine.

Article .CAT.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur:

<https://www.gandi.net/domain/price/detail/cat/>

Article .CAT.5. Stockage des données personnelles

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les trois années suivantes.

Vous acceptez que le Registre du .CAT accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

Les particuliers (personnes physiques) peuvent choisir de ne pas divulguer certaines données personnelles dans la base de données publique [Whois](#) du Registre.

Le Registre peut être amené à vous demander une vérification de vos données personnelles, à laquelle Vous devrez répondre dans un délai de 15 jours calendaires, faute de quoi le domaine sera gelé (placé en statut HOLD).

Article .CAT.6. Règlement des litiges

Le Registre du .CAT a adopté plusieurs procédures alternatives de résolution des litiges:

- Procédures alternatives de résolution des litiges: http://domini.cat/normativa/en_normativa_procediments.html
- Documentation OMPI: <http://www.wipo.int/amc/fr/domains/gtld/cat/index.html>

Le Registre du .CAT a adopté la politique de résolution des litiges « UDRP » de l'ICANN pour les noms de domaine en .CAT, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve. Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes:

- Règlements ICANN concernant les litiges: <http://www.icann.org/udrp/>
- Explications sur l'UDRP: <http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>

- Principes Directeurs UDRP: <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application: <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs: <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>
- Documentation UDRP de l'OMPI: <http://www.wipo.int/amc/fr/domains/gtld/udrp/index.html>

Le Registre du .CAT a également mis en place une procédure alternative de résolution des litiges relative aux violations des conditions d'éligibilité (.cat ERDRP) spécifique pour les domaines en .CAT, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve:

- Principes directeurs: <http://domini.cat/media/upload/arxiu/Politica.ERDRP.v1.pdf>
- Règles d'application: <http://domini.cat/media/upload/arxiu/ERDRP.Reglament.v1.pdf>
- Règles supplémentaires d'application: <http://domini.cat/media/upload/arxiu/ERDRP.Reglament.IQUA.v1.pdf>
- Organisme régulateur (IQUA): <http://www.iqua.net/>

Enfin, le Registre du .CAT a mis en place une procédure de médiation facultative:

- Principes directeurs: <http://domini.cat/media/upload/arxiu/Politica.Mediacio.v1.pdf>
- Règles d'application: <http://domini.cat/media/upload/arxiu/Reglament.Mediacio.v1.pdf>
- Organisme régulateur (IQUA): <http://www.iqua.net/>

Article .CAT.7. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que:

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant Expiration);
- Votre domaine a été initialement enregistré et/ou transféré depuis plus de 60 jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'Expiration.

Article .CAT.8. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'initie en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .CAT ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .CAT.9. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 30 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 30 jours calendaires.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

PJ: [Contrat Registre](#)

-fin de l'annexe .CAT-